



CUTS BULLETIN MUNICIPAL
Décembre 2020 n° 43

Texte 14 juillet



TABLE DES MATIERES

EDITORIAL DU MAIRE	3
INFOS UTILES.....	4
Vœux du maire.....	4
Mairie	4
Agence postale communale	4
Inscription sur les listes électorales	5
Le bus de l'emploi	5
Accompagnement numérique.....	5
Tarifs de location de la salle polyvalente Charles POGGIOLI (année 2021)	5
Subvention aux formations de BAFA.....	6
Centre de loisirs	6
Bibliothèque municipale.....	6
LA VIE DE LA COMMUNE	8
Les commissions.....	8
Commission environnement	3
MIEUX VIVRE ENSEMBLE	5
Attention à la qualité de l'eau !.....	5
Pour rester en bon terme avec ses voisins	5
Règles de l'aire de jeux	5
Nos amis à quatre pattes	5
Les containers à verre	5
Les associations.....	6
LISTE DES ASSOCIATIONS CUTSOISES.....	6
REPertoire.....	7
Services et sécurité	7
Services d'aides à la personne.....	7
Nourrices agréées / Service à la population	7
Professionnels Cutsois	8
Agriculteurs / vente de légumes a la ferme.....	8

EDITORIAL DU MAIRE

INFOS UTILES

VŒUX DU MAIRE

En raison des conditions sanitaires qui nous sont imposées, la traditionnelle cérémonie des « vœux du maire » n'aura pas lieu.

MAIRIE

Place du Maréchal Leclerc

☎ : 03.44.09.71.89

📠 : 03.44.09.23.48

💻 : cuts@paysnoyonnais.fr



Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

Lundi 10h00 – 12h00

Mardi 14h00 – 19h00

Jeudi 10h00 – 12h00

Vendredi 14h00 – 19h00

Permanence du Maire : chaque vendredi après-midi sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place du Maréchal Leclerc

☎ : 03.44.09.71.39

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h00 – 12h00

Mardi 10h00 – 12h00

Jeudi 10h00 – 12h00

Vendredi 10h00 – 12h00

Samedi 09h00 – 12h00



L'agence postale sera exceptionnellement fermée les samedi 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter lors des élections régionales et départementales de 2021, il faut s'inscrire avant le ----- 2021

Cette démarche d'inscription, volontaire et gratuite, peut se faire au secrétariat de mairie, en ligne via le site service-public.fr ou franceconnect.gouv.fr et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Avant cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales. Attention de ne pas utiliser les sites internet privés, ils ne sont pas raccordés à la commune et sont souvent payants.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/r16396>



LE BUS DE L'EMPLOI

Le bus de l'emploi, service départemental itinérant et ouvert à tous, revient sur notre territoire et s'arrête place de la mairie. Pour connaître les dates de son prochain passage, rdv sur :

<https://www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/emploi-insertion/bus-departemental-pour-lemploi>



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

La poste et le Centre Social de Guiscard vous aident dans vos démarches administratives, Internet, sur les thèmes de la vie courante. Chaque vendredi de 10h00 à 12h00.

Contact : 03 44 43 17 17



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE CHARLES POGGIOLI (ANNEE 2021)

278 € le week-end : pour l'usage personnel des Cutsois et de leurs enfants.

438 € le week-end : pour les personnes extérieures au village.

175 € la journée, en dehors des week-ends et des fêtes.

Les charges électriques sont en supplément. Lors de la réservation, un acompte de 50% du montant de location est exigé.

Pour réserver, contactez le secrétariat de Mairie au 03 44 09 71 89.



SUBVENTION AUX FORMATIONS DE BAFA

Le Conseil Municipal apporte un soutien aux jeunes cutsoises et cutsois pour le passage du BAFA. La subvention allouée de 150 € est versée à la fin des stages d'initiation et de perfectionnement (donc pour la totalité de la formation).

Pour de plus amples informations, contacter le secrétariat de Mairie.



CENTRE DE LOISIRS

Lors des vacances scolaires, le Centre Social Rural de GUISCARD propose un Centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 13 ans. La participation financière des familles est fonction des revenus (au regard de votre avis d'imposition).

La municipalité verse chaque année une participation communale (référence année-----
-----de 8.50 € par enfants et par jour.

Centre Social Rural de GUISCARD : 03.44.43.17.17



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille le mardi de 13h30 à 16h30 au 1er étage de la salle polyvalente Charles Poggioli

Vous y trouverez de nombreux ouvrages (Romans, Bandes Dessinées, Documentaires...) pour adultes et pour enfants. Le prêt des livres est gratuit. Les ouvrages sont à votre disposition dans un espace fonctionnel.

La bibliothèque est fréquentée par les classes maternelles et primaires et par des habitants cutsois et des environs.

A la demande et exceptionnellement, les bénévoles de la bibliothèque peuvent déposer des livres aux domiciles des cutsois qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES

Dispositif départemental :

Come vous le savez, l'accompagnement des personnes âgées est une priorité départementale, laquelle repose sur trois axes principaux :

- La prévention de la perte d'autonomie
- Le maintien à domicile et la lutte contre l'isolement
- L'accompagnement des personnes âgées et aidants au plus près de leurs besoins et attentes.

C'est pourquoi le département de l'Oise à initier deux dispositifs :

ALLO OISE SENIORS, un numéro de téléphone unique et non surtaxé (03 44 82 60 60) au service des personnes âgées de plus de 60 ans, destiné à les informer et les orienter vers les dispositifs relatifs à la perte et à la prévention de l'autonomie en fonction des problématiques rencontrées.



OISE URGENCE SENIORS, un dispositif gratuit de flash code regroupant les informations personnelles et médicales des personnes âgées de plus de 70 ans ainsi que les coordonnées de leurs proches. Ce sticker, collé sur le miroir de la salle de bain ou sur le réfrigérateur, permet au service d'incendie et de secours de faciliter et d'accélérer la prise en charge des bénéficiaires.



BIP POP : plateforme web et mobile d'entraide locale

RESEAU LOCAL D'ENTRAIDE

SOLIDARITÉ à CUTS

Mon territoire met en place des mesures de solidarité

Pour les personnes âgées ou fragilisées

- Visite de convivialité, lecture, jeux
- Accompagnement à la balade, aux courses, à la promenade du chien,
- Aide informatique
- Aide aux formalités administratives

Je prends contact
par téléphone : 03.44.43.17.17
ou par e-mail : seniors.csrg@orange.fr

Services gratuits

J'ai envie d'aider

Je prends contact
par téléphone : 03.44.43.17.17
ou par e-mail : seniors.csrg@orange.fr

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SENIORS

oïse LE DÉPARTEMENT

CONFÉRENCE DES FINANCIERS

LA VIE DE LA COMMUNE

LES COMMISSIONS

RENOUVELLEMENT DU C.C.A.S. – ORGANISATION ET DESIGNATION DES MEMBRES :

Mme Yvette SIMON, Vice-présidente du CCAS

Mme Nicole BIAVA

Mme Pascale FERNANDEZ-MOPIN

Mme Sonia HARDIER-QUINT

Mme Nicole CRAS

Mme Françoise GAGER

Mr Philippe RONCIN

Mr Jean GAGEY

COMMISSION DES FINANCES : l'ensemble du Conseil Municipal

Rapporteur / Coordinateur : Mr Guy GODEFROY

COMMISSION DES FÊTES ET PRIX DE POMMERY : l'ensemble du Conseil Municipal

Rapporteur /Coordinateur : Mme Yvette SIMON

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Mme Édith SEZILLE DES ESSARTS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : Le Maire en est le Président d'office

Titulaires : MM. Pascal DE RÉ, Jean-François CHARTREL et Jean-Pierre MARCHANDISE

Suppléants : MM. Jean-Christophe DURAND, Jérôme PLUCHE et Aymeric LECAT

COMMISSION DES TRAVAUX ET DE L'URBANISME :

Mrs Pascal DE RÉ, Guy GODEFROY, Jean-Christophe DURAND, Jean-François CHARTREL,

Aymeric LECAT, Christophe POIRET, Jean-Pierre MARCHANDISE, Jérôme PLUCHE,

Mmes Yvette SIMON et Nathalie HERVAUX

Rapporteur /Coordinateur : Mr Pascal DE RÉ,

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Mrs Pascal DE RÉ, Guy GODEFROY, Jean-François CHARTREL, Christophe POIRET,

Jean-Pierre MARCHANDISE, Aymeric LECAT, Jérôme PLUCHE,

Mmes Yvette SIMON, Pascale FERNANDEZ-MOPIN, Nathalie HERVAUX, Sonia HARDIER-QUINT,

Khamkhoun DESTAMINIL

Rapporteur/Coordinateur : Mr Pascal DE RÉ

COMMISSION COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES :

Mmes FERNANDEZ-MOPIN, Yvette SIMON, Édith EZILLE DES ESSARTS, Khamkhoun DESTAMINIL

Rapporteur/ Coordinateur : Mme Pascale FERNANDEZ-MOPIN

COMMISSION HISTOIRE ET PATRIMOINE DU VILLAGE :

Mmes Édith SEZILLE DES ESSARTS, Yvette SIMON, Nathalie HERVAUX MM Guy GODEFROY,
Jérôme PLUCHE,

Rapporteur/ Coordinateur : Mme Édith SEZILLE DES ESSARTS

COMMISSION SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES :

Mrs Jean-Christophe DURAND, Pascal DE RÉ, Christophe POIRET, Jean-François CHARTREL,

Mmes Nathalie HERVAUX et Sonia HARDIER-QUINT

Rapporteur/ Coordinateur : Jean-Christophe DURAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS :

Mr Guy GODEFROY, Maire
Mr Pascal DE RÉ, suppléant

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GROUPEMENT SCOLAIRE :

Titulaires : Mr Guy GODEFROY et Jean-Pierre MARCHANDISE
Suppléants : Mme Sonia HARDIER-QUINT et Mr Jérôme PLUCHE

SYNDICAT INTECOMMUNAL DES EAUX DE L'EST DU NOYONNAIS :

2 délégués titulaires : Mme Yvette SIMON et Mr Jean-Pierre MARCHANDISE
1 délégué suppléant : Mr Jean-Christophe DURAND

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE :

Mr Guy GODEFROY, titulaire, Il n'est pas prévu de suppléant.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE EST DE L'OISE :

2 délégués titulaires : Mr Pascal DE RÉ et Mme Khamkhoun DESTAMINIL
2 délégués suppléants : Mr Jean-Christophe DURAND et Mr Jean-Pierre MARCHANDISE

SYNDICAT MIXTE OISE TRES HAUT DEBIT :

Mr Guy GODEFROY, titulaire
Mme Yvette SIMON, suppléante

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE :

Le Maire en est le Président d'office
Mr Pascal DE RÉ, Jean-François CHARTREL, et Mme Nathalie HERVAUX

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT A LA DEFENSE : Mr Christophe POIRET

ADICO :

Mr Guy GODEFROY, titulaire
Mme Édith SÉZILLE DES ESSARTS, suppléante



EPICERIE SOCIALE "LE RELAIS"

L'épicerie sociale "le relais" a été créée en 1997 à l'initiative du CCAS de Noyon, de Mr LABARRE (maire de Noyon), du Secours Catholique.

Les objectifs de l'épicerie sociale :

- organiser et gérer l'aide alimentaire
- lutter contre la pauvreté sans assistanat et dans le respect de la dignité des personnes
- responsabiliser les familles en leur apportant une aide dans la gestion de leur budget
- mettre en place des activités éducatives (cours de cuisine...)

La distribution alimentaire est organisée en libre-service au 11 rue le Féron à Noyon (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis)

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire doivent habiter Noyon ou dans les communes adhérentes à l'association "Solidarité Noyonnaise, Epicerie Sociale "Le Relais" **La commune de Cuts participe financièrement à l'association afin que les cutsois puissent bénéficier des services de l'Epicerie Sociale. Si vous avez des difficultés (même ponctuelles) n'hésitez pas à contacter les services sociaux du département ou le secrétariat de mairie.** Un dossier sera constitué et en fonction de votre situation, de votre quotient familial, une aide alimentaire de 8 semaines maximum sur 6 mois continus pourra être accordée. Lors des distributions, les bénéficiaires ne règlent que 10% de la valeur des produits emportés (alimentation, hygiène...)

En 2019 toutes les communes du territoire de la CCPN, la ville de Noyon et quelques communes de la CC2V, et du Pays des Sources (soit en totalité 53 communes) ont fait appel à l'Epicerie Sociale. 782 familles ont été aidées.

L'Epicerie Sociale est approvisionnée par la Banque Alimentaire de Compiègne, par la collecte des journées nationales de solidarité et par les dons quotidiens des grandes surfaces (Auchan, Intermarché, Leclerc).

Pour accueillir les bénéficiaires, 3 agents à temps plein travaillent ainsi que 25 bénévoles.

L'épicerie sociale accueille également les jeunes qui, en constituant des dossiers PASS permis citoyen ou, PASS ordinateur citoyen auprès du Conseil Départemental, peuvent obtenir une aide financière en contrepartie d'heures de bénévolat.

En 2019, 45 jeunes ont effectué ces heures auprès de l'Epicerie Sociale.

En raison de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales, la journée de solidarité et de collecte du mois de Novembre 2020 n'a pas pu avoir lieu.

L'Epicerie Sociale sollicite votre générosité (dons alimentaires, dons en numéraires) et vous en remercie par avance

Commission environnement

La commission environnement est constituée de la majorité des conseillers ainsi que Mr le Maire

C'est dans un contexte bien particulier, une année un peu surréaliste, tant elle a bousculé nos habitudes de vie, nos rapports aux autres, remis en cause tellement de certitudes et générée autant de questions que nous nous sommes réunis pour évoquer ce que nous allons tenter de faire pendant la durée de ce mandat

- La toute première idée a été de créer un espace afin de collecter les déchets verts au cimetière (terreau et végétaux fanés) et réduire ainsi nos déchets. Le bac de récupération en bois vient lui aussi d'une récupération faite par l'un des conseillers.
- Nous avons ensuite en projet de recenser les chemins communaux, de vérifier leur état afin de les rendre praticables. Ils pourront ainsi faciliter la circulation de ceux qui souhaitent sillonner le territoire Cutsois.
- Cela pourrait s'accompagner par la mise en place de sentiers piétons, afin de faire des balades dans la quiétude et la sécurité.
- Après la coupe des peupliers réalisée fin 2019, il nous faut penser maintenant le reboisement mais d'une manière différente du fait du réchauffement climatique. Nous étudions actuellement plusieurs propositions pour des arbustes diversifiés et surtout moins gourmands en eau.
- Nous souhaitons également faire un petit rappel sur l'entretien des trottoirs, des devantures et des clôtures de maisons qui sont une des vitrines de notre village. Il est ainsi regrettable de constater qu'ils sont négligés et parfois couverts de grandes herbes. Les arracher est du ressort des riverains (locataires ou propriétaires).

De même, nous retrouvons trop d'objets déversés sauvagement dans la nature, les chemins ou les abords de la forêt et retrouvons les mêmes soucis au niveau des containers à verre. Soyons tous responsables. Nous comptons sur votre civisme, afin de préserver la qualité et le charme de notre beau village.

Mise en place de la gestion de déchets au cimetière :

La commune de Cuts s'engage dans une démarche en faveur de l'environnement dont la gestion des déchets au cimetière fait partie.

La municipalité a mis en place un petit espace de récupération des déchets verts et de terreau qui pourront être réutilisés par la commune afin d'alimenter ses espaces verts.

Le tri de ces déchets effectué par les cutsois contribue à sa valorisation, participe à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre le réchauffement climatique.



Cet acte éco-responsable permet de :

- Réduire les déchets du cimetière (réemploi du terreau),
- Réduire l'empreinte carbone (moins de volume à la collecte à incinérer).

(Article pour les encombrants)

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

ATTENTION A LA QUALITE DE L'EAU !

Il est fortement déconseillé de jeter dans les canalisations et WC : les lingettes de nettoyage, les huiles et les graisses de friture, qui provoquent une obturation des écoulements et un reflux dans les habitations voisines.

Il est interdit de jeter de la peinture, des huiles de vidange et l'essence dans les fossés et canalisations.

POUR RESTER EN BONS TERMES AVEC SES VOISINS

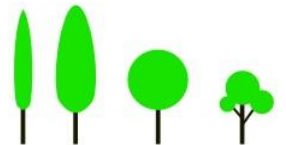
- L'utilisation des appareils à moteur, pour le jardinage et le bricolage, est autorisée aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jour fériés :de 10h00 à 12h00

- L'entretien des devantures et des pas de portes est à la charge des riverains, y compris le balayage de la neige et l'arrachage des mauvaises herbes.
- L'élagage des haies en devanture ainsi que des arbres en bordure des voies (sur toutes les limites de propriété) sont à la charge des propriétaires.



Les fournisseurs en électricité et en téléphonie insistent sur cette obligation.

REGLES DE L'AIRE DE JEUX

L'aire de jeux multisports est en priorité à destination des enfants et des adolescents de CUTS. Son utilisation est autorisée tous les jours de 10h00 à 20h00.



NOS AMIS A QUATRE PATTES

La municipalité demande à tous les propriétaires d'animaux d'éviter la divagation de leurs chiens, de les tenir en laisse sur les trottoirs et de prévoir un sac pour éliminer leurs déjections. Nous vous remercions de respecter le village dans sa globalité et surtout les abords des écoles.



LES CONTAINERS A VERRE

Gardons la zone propre et non dangereuse !

La zone des containers, pour le dépôt du verre recyclable, est à notre grand regret transformée très régulièrement en zone de décharge sauvage (carton, électroménagers, bouchons, capsules et débris en tout genre). Le personnel municipal nettoie très fréquemment ces actes d'incivismes.

En dehors du danger que représente les débris de verre, nous rappelons que ces comportements affligeants sont répréhensibles aux regards de nos arrêtés communaux.













LES ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS CUTSOISES

Tableau des associations

REPertoire

SERVICES ET SECURITE

	Samu.....15
	Pompiers18 / 03.44.09.89.00 (Centre de secours Noyon)
	Gendarmerie17 / 03.44.93.39.17 (Noyon)
	Centre Hospitalier03.44.23.60.00 (Noyon)
	Pharmacie.....03.44.09.74.80 (Mme BLANGY)
	E.D.F / G.D.F09 72.67.50.60
	SUEZ.....09.77.40.84.08 (appel non surtaxé)
	Recyclerie03.44.09.70.30 (Noyon)
	C.C.P.N.....44.09.60.55 (Communauté des Communes du Pays Noyonnais)
	Déchetterie.....03.44.38.29.00 (Noyon)
	Service déchets0 800 602 002 (SMDO)

SERVICES D'AIDES A LA PERSONNE

Téléalarme.....03.44.06.60.60 (Conseil Départemental de l'Oise)
ABEJ-COQUEREL03.44.43.09.89 (Noyon)
A.D.H.A.P.03.44.36.72.96 (Noyon/compiègne)
A.P.I.C.03.44.44.04.57 (Noyon)
A.S.D.A.P.A.03.44.40.25.83 (Compiègne)
AMAPA09.72.22.43.27 (Ressons/Matz)
C.O.R.S.A.F.....03.44.20.16.88 (Compiègne)
Domi-Services.....03.44.09.48.89 (Noyon)
Repas à domicile03.44.43.51.60 (Centre Social et Culturel de Lassigny)

NOURRICES AGREES

CHARTREL Catherine.....03.44.09.00.67
FOLLET Patricia03.44.09.23.27
GAUDET Laurie.....06.19.81.47.76
GELLEE Caroline03.44.43.49.20
HUTIN Victoria06.28.55.09.99
THUILLIER Claudine.....03.44.09.25.04

SERVICE A LA POPULATION

Ecole Primaire03.44.09.77.08
Ecole Maternelle03.44.09.51.64
Mairie03.44.09.71.89
Salle Polyvalente03.44.09.79.20
Agence Postale03.44.09.71.39

PROFESSIONNELS CUTSOIS

Auberge "Le Bois Doré"	03.44.09.77.66 (Mr PAUMELLE)
Boulangerie Pâtisserie.....	03.44.09.74.61
Bar Tabac Presse « La Source »	03.44.75.30.20
Chambre d'hôte.....	06.82.49.90.92 (PARFUM D'AUTOMNE)
Chambre d'hôte.....	06.41.56.13.03 (A LA BONNE FRANQUETTE)
Coiffure "Hair'Styl"	03.44.76.35.68 (Féminin, Masculin, Junior)
Conseiller Immobilier	07.68.33.96.61 (Mr MARCHANDISE)
Couverture maçonnerie	03.44.43.27.71 (Mr FLEURY)
Couverture et zinguerie	07.86.86.06.32 (Mr BLANCKE)
Dentiste	03.44.09.75.99 (Mme LAMBERT)
Infirmière D.E.	06.10.55.76.95/03.44.75.33.59 (Mme LEBAS)
Maraîcher / Horticulteur	09.67.62.76.82 (Mr MONFORT)
Peinture / Décoration.....	03.44.44.25.84/06.62.12.25.84 (Mr COUPET)
Pharmacie	03.44.09.74.80. (Mme BLANGY)
SELARL vétérinaires de la Pommeraye.....	03.44.09.72.10 (Mr DEGIMBE et Mmes MARIAGE DRIEU)
S.T.A.C.	03.44.09.74.33 (Société de Travaux Agricoles)
TAXI PRO.....	06.08.51.80.72 (Mr PRONIER)
THIESSET (vente de fruits, légumes, miel...)....	

AGRICULTEURS

BLANCKE E.A.R.L.....	03.44.09.74.33
DE LANGLADE Christian.....	03.44.09.71.23
LECAT Aymeric.....	03.44.09.71.58
PREVOST Léon	03.44.09.72.94
TIMMERMAN E.A.R.L.....	03.44.09.77.37
VIGNON Bernard	03.44.09.75.13



VENTE DIRECTE

Mr PREVOST 579, Rue de la rouennerie :
03.44.09.72.94 mardi, jeudi et vendredi de
15h00 à 17h00.

THIESSET Lucette 204, rue de l'Ordrue
(ouverture le mercredi de 17h00 à 19h00)

Projet d'ouverture en 2021 Mr MONFORT



CARNET DE L'ANNEE

En raison de la réglementation qui nous est désormais imposée, il ne nous est plus possible de faire figurer sur notre bulletin les avis de naissances, de mariage et de décès.